

Le Temps

I. Le Temps. 1912-06-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

louer et ils le disent, mais nulle part ils ne le jugent avec cet accent d'animosité et de mépris que le major de Kreischman prend à notre égard. Nous sommes bien pour lui l'ennemi héréditaire, il n'est resté à l'école, il ne sait pas où l'oublier, avec quelle sympathie, avec quel dévouement, avant la guerre de 1870, depuis l'ouvrage de Mme de Staël, les écrivains français ont parlé de la philosophie, de la science et de la littérature allemandes.

Quoi qu'il ait dû lui en coûter, le capitaine Latrille a bien fait de traduire ces lettres. Ecrites par un honnête homme, par un soldat loyal, mais très différentes par leur tour d'esprit de ce qu'aurait été les lettres d'un officier français, elles révèlent bien l'antoinisme de deux peuples. L'écrivain allemand si dur pour nous est touchant par l'expression de ses sentiments de famille, odieux par l'intransigence de son patriotisme. A sa place un officier français se serait peut-être moins occupé de sa femme et de sa fille, il aurait moins regretté le doucier du foyer conjugal, moins gémé sur la dureté de la séparation; mais il aurait été plus indulgent et plus généreux pour ses adversaires. Nous sommes quelquefois peu démonstratifs avec les nôtres, avec les personnes que nous aimons le mieux; nous craignons le ridicule des épanchements de famille. Mais il y a chez nous un fond de politesse et de bon cœur que nous ne pouvons pas surfaire plutôt qu'à diminuer les qualités des autres peuples. La haine de l'étranger est une plante vénénuse qui ne pousse pas sur la terre de France.

La catastrophe du « Vendémiaire »

Le vice-amiral Philibert, inspecteur des flottilles de sous-marins, est arrivé à Cherbourg hier, à trois heures de l'après-midi.

Une version de l'accident

Ainsi que nous l'avons dit, la 3^e escadre devait être attaquée, au moment où elle se trouvait devant Cherbourg, par la flottille de sous-marins de ce port. D'après une version publiée par l'agence Havas, il était six heures environ lorsque l'attaque se produisit.

Il faisait un temps superbe. Le *Saint-Louis*, se dirigeait, à une vitesse de 10 nœuds, vers l'est, ayant mis le cap sur le phare de la Hague, lorsque le *Mésurier* le torpilla d'une façon très réussie. Aussitôt, les hommes placés à l'avant, aux postes de veille contre les sous-marins, aperçurent vers six heures quarante-cinq la tige d'un périscope émergeant à environ 300 mètres du navire. Ils poussèrent un cri d'alarme. L'officier qui était de quart fit faire machine arrière à toute vitesse et donna un fort coup de barre. La manœuvre était inutile; il était déjà trop tard. Un sous-marin avait tiré et le *Saint-Louis* courait sur son erre passé.

Lorsque l'amiral de Marolles, qui était sur la passerelle arrière, arriva à la hauteur des lieux de la collision, il vit à l'avant sur la surface de l'eau qu'un léger bouillonnement, deux ou trois débris de bois provenant des lattes du pont du *Vendémiaire* et une large tache d'huile échappée des flancs du bâtiment coulé.

Les condoléances

L'amirauté britannique, à l'occasion de la perte du *Vendémiaire*, a adressé à M. Delcassé le télégramme de condoléances suivant :

Le même télégramme a été adressé par le maire de Cherbourg à M. Delcassé, à Cherbourg.

M. Michéol, maire de Toulon, a télégraphié au maire de Cherbourg :

Profondément ému par la catastrophe du *Vendémiaire*, le maire de Toulon vous envoie, au nom du conseil municipal et de la population toulonnaise, l'expression de ses vives condoléances et vous prie de

transmettre aux familles nos sentiments de profonde sympathie.

Le maire de Portsmouth a adressé au maire de Cherbourg ses vives condoléances pour la terrible catastrophe qui prive la France de vaillants marins.

La presse anglaise s'associe au deuil de la marine française et témoigne de sa profonde sympathie. *The Times* dit à propos de la catastrophe du *Vendémiaire* :

Nous offrons à ceux qui pleurent les victimes et à la nation française tout entière, qui partage leur douleur, l'hommage de notre sincère sympathie dans ce désastre qui touche le cœur même de l'humanité en nous montrant à nouveau combien la nature se rit et triomphe de tous les efforts mesquins déployés par l'homme pour subjuger ses forces et les prendre à son service.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections au Conseil général de la Seine

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 9 JUIN 1912

Leurs cinq cantons du département de la Seine ont le scrutin ouvert le 9 juin. L'élection de conseillers généraux n'avait pas donné de résultat, ont voté hier pour la seconde fois. Voici les résultats du scrutin :

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS
CANTON DE BOULOGNE
Inscrits : 13.934 - Votants : 6.648

MM. Guibourg, prog., 3.423 Elu.
Bernard, rad. soc., 3.175

Au 1^{er} tour de scrutin, M. Guibourg avait obtenu 2.577 voix, M. Bernard 2.322. MM. Dupuis, rép. (1.061 voix), Chartier, rép. (1.078 voix) et Cameroun, soc. unif. (1.038 voix), se sont retirés entre les deux tours.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX
CANTON DE CHARENTON
Inscrits : 15.815 - Votants : 9.528

MM. Mayéras, soc. unif., 4.904 Elu.
Dussault, c. s., rad. soc., 4.587

Au 1^{er} tour, M. Mayéras avait obtenu 3.557 voix, M. Dussault 3.144. M. Champion, rad. ind., qui avait 2.755 voix, s'est retiré.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX
CANTON DE VILLEGEV
Inscrits : 11.965 - Votants : 7.053

MM. Charot, c. s., rad. soc., 3.723 Elu.
Thomas, soc. unif., 3.284

Au 1^{er} tour, M. Charot avait 3.204 voix, M. Thomas 2.932. En son ind., M. Carpentier (1.460 voix), s'est retiré entre les deux tours.

Avant le premier tour de scrutin, le département de la Seine qui envoie 22 représentants au Conseil général, avait pour conseillers :

- 3 socialistes unifiés,
- 13 radicaux et radicaux socialistes,
- 2 républicains de gauche,
- 3 progressistes ou libéraux.

radicaux les sièges de Saint-Denis et de Charenton; 2^o sur les socialistes indépendants les sièges de Saint-Ouen et d'Ivry; 3^o sur les progressistes le siège de Levallois-Perret. Au total, cinq sièges.

Les socialistes indépendants ont perdu les deux sièges qu'ils possédaient (Saint-Ouen et Ivry).

Les radicaux ont perdu les deux sièges gagnés par les socialistes (Saint-Denis et Charenton).

Le radicalisme gauche, qui perd le siège de Boulogne gagné par les progressistes.

Les progressistes et libéraux ont gagné le siège de Boulogne et perdu le siège de Levallois, gagné par les socialistes.

Et sorti que les 22 élus de la banlieue se répartissent ainsi :

- 7 socialistes unifiés,
- 11 radicaux et radicaux socialistes,
- 4 républicains de gauche,
- 3 progressistes ou libéraux.

Si on ajoute à ces résultats ceux obtenus il y a quinze jours pour Paris, on constate que le Conseil général de la Seine, qui compte 102 membres, est ainsi composé :

- 22 socialistes unifiés : MM. Bachelot, Berthaut, Brunet, Gachin, Chausse, Deslandes, Dherbecq, Dormoy, Graugier, Jacquemin, Landrin, Maréchal, Mayras, Michard, Morin, Fournel, Belpaire, Ranvier, Reitz, Sellier, Yvonne et Vendrain.
- 9 socialistes indépendants : MM. Galmès, Delpech, Fleuret, Gelez, Grébaud, Lajarrige, Morel, Payer et Poiry.
- 23 radicaux socialistes : MM. Achille, Bécart, Brisson, Carnigac, Chérioux, Collardeau, Chazot, Desvaux, Fiant, Fontaine, Girard, Hénaff, Lampué, Marin, Marquet, Mayer, Molinié, L. Oudin, Pouch, Pelletier, Poisson, Rebelleur, Rousselle, Viret.
- 7 républicains démocratiques : MM. Bellan, Boursier, Corrette, Dausset, Gent, Lemarchand et Miniot.
- 7 républicains anticléricalistes : MM. Badin-Jourdin, Galli, Gouri, Habert, Le Corbellier, Le Menut, Maurice Quentin.
- 33 progressistes et libéraux : MM. Aucoq, Caron, Chérest, Delavigne, Deville, Duval-Arnould, Evain, Fillion, Gay Chabroux, Guillard, Hémar, Jousseuil, Lalou, Levé, Massard, Merlin, A. Gudin, Pointel, Poirier de Naray, Rogbacia, Rollin, Roussel.
- 10 conservateurs : MM. Alpy, d'Andigné, Billaud, Cairp, Chassaing, Guyon, Frazon-Neufville, Mithouard, de Puymaigre, Quentin-Bauchard et Rendu.

Election sénatoriale

RHONE. — Les journaux radicaux annoncent que M. Herriot, maire de Lyon, sera candidat à l'élection sénatoriale qui va avoir lieu pour remplacer M. Millard, radical, décédé.

M. Herriot aura pour concurrent M. Gourju, progressiste, ancien sénateur.

Conseils généraux

VOSGES. — Dans le canton de Lamarche, M. Camille Picard, radical, a été élu hier conseiller général par 1,652 voix contre 904 à M. de la Motte, progressiste, en remplacement de M. Caytel, radical, décédé.

NOUVELLES DU JOUR

La Coopération féminine

La onzième assemblée générale de la Coopération féminine s'est tenue à la mairie du septième arrondissement, sous la double présidence de Mme Jolly Ferry et de M. Gustave Reynier, professeur à la faculté de médecine.

Dans l'assistance on remarquait Mmes Charras, Floquet, Rambaud, Georges Perrot, Jules Develle, Gaston Deschamps, etc., etc. MM. Georges Perrot, Christian Fournier-Dreyfus, sénateur, Charles Ristier, maire du septième arrondissement, Etienne Jacquin, ancien président de la Ligue de l'enseignement, etc., etc., et de nombreux membres de l'enseignement féminin à tous les degrés.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

Le commerce extérieur de la France

Pendant les quatre premiers mois de 1912, les importations en France se sont élevées, nous l'avons vu, à 2.989.318.000 fr., contre 2.963.672.000 fr. en 1911, marquant ainsi une diminution de 25.646.000 francs. D'autre part, nos exportations ont été de plus-value de 130.348.000 francs, étant passées de 2.771.450.000 francs en 1911 à 2.901.838.000 francs en 1912.

De l'examen de nos échanges avec les pays qui sont nos principaux clients ou fournisseurs, il résulte que nos achats présentent une majoration de 288.500 francs en Algérie, de 11.455.000 francs en Russie, de 9.030.000 francs en Suisse et de 2.278.000 francs en Turquie. Par contre, ils ont baissé de 52.930.000 fr. en République Argentine, de 41.773.000 fr. en Allemagne, de 24.233.000 francs en Espagne, de 20.432.000 francs en Espagne, de 15.125.000 francs en Angleterre et de 6.237.000 francs en Belgique.

Manifestation socialiste à Troyes

Les socialistes de Troyes ont fêté hier leur succès aux dernières élections municipales. M. Jules Guesde, député du Nord, a été reçu à la gare par les sections départementales du parti. Le cortège, précédé des trois adjoints socialistes de Troyes et de sept drapeaux rouges, a parcouru la ville aux accents de l'*Internationale*.

Une manifestation populaire a réuni trois mille citoyens et citoyennes au cirque municipal. M. Guesde y a fait une causerie sur le socialisme et la classe ouvrière. Puis le docteur Descusses, qui, comme premier élu, remplit les fonctions de maire, a pris la parole. Bien qu'il eût avec dix socialistes sur la liste, il déclara qu'il n'était pas un socialiste, mais qu'il était un homme de bien.

Mouvement social

Chéz les inscrits maritimes

LA GRÈVE DES CHAUFFEURS DE LA « FRANCE »

Après quelque temps, au Havre, une certaine agitation se manifestait dans le monde des inscrits maritimes. M. Rivelli avait entrepris une tournée dans les ports pour renseigner les marins sur les projets du comité national. Cette tournée a été l'occasion de réunions générales de la corporation, où les revendications générales de la corporation ont été discutées. Le principal est la révision du tarif arrêté en 1901 à la suite de la grève générale des inscrits, savoir : matelots et soutiers 140 francs, au lieu de 130 francs; chauffeurs, 130 francs au lieu de 110 francs.

La monnaie de nickel perforée

On a vu qu'au dernier conseil des ministres, M. Klutz, ministre des finances, avait présenté aux collègues un projet de loi autorisant le remplacement de la monnaie de bronze par des pièces de nickel perforées. L'étude de la transformation de notre monnaie en nickel a été confiée à une commission nouvelle, composée de M. de la Motte, le lourdeur, la facilité d'oxydation ont été deux temps soulevés des critiques, remonte à 1880. En 1900, M. Cocheret, ministre des finances, institua une commission chargée de rechercher si l'admission de la monnaie de nickel perforée était à notre monnaie de billon actuelle. Cette commission conclut négativement.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

Le commerce extérieur de la France

Pendant les quatre premiers mois de 1912, les importations en France se sont élevées, nous l'avons vu, à 2.989.318.000 fr., contre 2.963.672.000 fr. en 1911, marquant ainsi une diminution de 25.646.000 francs. D'autre part, nos exportations ont été de plus-value de 130.348.000 francs, étant passées de 2.771.450.000 francs en 1911 à 2.901.838.000 francs en 1912.

Manifestation socialiste à Troyes

Les socialistes de Troyes ont fêté hier leur succès aux dernières élections municipales. M. Jules Guesde, député du Nord, a été reçu à la gare par les sections départementales du parti. Le cortège, précédé des trois adjoints socialistes de Troyes et de sept drapeaux rouges, a parcouru la ville aux accents de l'*Internationale*.

Une manifestation populaire a réuni trois mille citoyens et citoyennes au cirque municipal. M. Guesde y a fait une causerie sur le socialisme et la classe ouvrière. Puis le docteur Descusses, qui, comme premier élu, remplit les fonctions de maire, a pris la parole. Bien qu'il eût avec dix socialistes sur la liste, il déclara qu'il n'était pas un socialiste, mais qu'il était un homme de bien.

Mouvement social

Chéz les inscrits maritimes

LA GRÈVE DES CHAUFFEURS DE LA « FRANCE »

Après quelque temps, au Havre, une certaine agitation se manifestait dans le monde des inscrits maritimes. M. Rivelli avait entrepris une tournée dans les ports pour renseigner les marins sur les projets du comité national. Cette tournée a été l'occasion de réunions générales de la corporation, où les revendications générales de la corporation ont été discutées. Le principal est la révision du tarif arrêté en 1901 à la suite de la grève générale des inscrits, savoir : matelots et soutiers 140 francs, au lieu de 130 francs; chauffeurs, 130 francs au lieu de 110 francs.

La monnaie de nickel perforée

On a vu qu'au dernier conseil des ministres, M. Klutz, ministre des finances, avait présenté aux collègues un projet de loi autorisant le remplacement de la monnaie de bronze par des pièces de nickel perforées. L'étude de la transformation de notre monnaie en nickel a été confiée à une commission nouvelle, composée de M. de la Motte, le lourdeur, la facilité d'oxydation ont été deux temps soulevés des critiques, remonte à 1880. En 1900, M. Cocheret, ministre des finances, institua une commission chargée de rechercher si l'admission de la monnaie de nickel perforée était à notre monnaie de billon actuelle. Cette commission conclut négativement.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

port du Havre le 9 juin 1912 se sont réunis, au nombre de 1.000, à la Bourse du travail, en assemblée extraordinaire, et ont examiné les incidents touchés qui se sont produits au départ du transatlantique *France*.

Considérant que malgré la démission faite par les délégués du personnel de ce navire l'Agent général de la Compagnie générale transatlantique a voulu leur donner aucune assurance quant à la suite qui sera donnée à leurs revendications et à leur augmentation de salaires;

Considérant d'autre part que du mépris des autres compagnies on peut tirer les mêmes défiances des agents des syndicats fédérés et du comité, réuni d'urgence le 5 juin 1912 à Paris, pour étudier la situation créée à la corporation par un certain nombre d'armateurs qui, obéissant aux injonctions du comité central des armateurs de France, viennent de donner cours égoïstes une ridicule augmentation de salaire;

Mouvement social

Chéz les inscrits maritimes

LA GRÈVE DES CHAUFFEURS DE LA « FRANCE »

Après quelque temps, au Havre, une certaine agitation se manifestait dans le monde des inscrits maritimes. M. Rivelli avait entrepris une tournée dans les ports pour renseigner les marins sur les projets du comité national. Cette tournée a été l'occasion de réunions générales de la corporation, où les revendications générales de la corporation ont été discutées. Le principal est la révision du tarif arrêté en 1901 à la suite de la grève générale des inscrits, savoir : matelots et soutiers 140 francs, au lieu de 130 francs; chauffeurs, 130 francs au lieu de 110 francs.

La monnaie de nickel perforée

On a vu qu'au dernier conseil des ministres, M. Klutz, ministre des finances, avait présenté aux collègues un projet de loi autorisant le remplacement de la monnaie de bronze par des pièces de nickel perforées. L'étude de la transformation de notre monnaie en nickel a été confiée à une commission nouvelle, composée de M. de la Motte, le lourdeur, la facilité d'oxydation ont été deux temps soulevés des critiques, remonte à 1880. En 1900, M. Cocheret, ministre des finances, institua une commission chargée de rechercher si l'admission de la monnaie de nickel perforée était à notre monnaie de billon actuelle. Cette commission conclut négativement.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

Le temps est éblouissant, sans doute, qui verra les femmes privilégiées, après l'été, à la fois, connaître toutes, mètres et d'elles, le chemin de nos jours, les appellent tant d'œuvres diverses vouées au relèvement de l'enfance malheureuse, ou les attend aussi pour elles-mêmes ce complément d'éducation morale et sociale, que nous leur proposons de leur offrir.

M. Repé Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, s'attacha alors à la solution du problème. Après avoir exposé les études et des discussions qui ont précédé la formation de la monnaie de nickel perforée, il déclara que le projet de loi sur la fabrication de la monnaie de nickel perforée, des essais ont été faits, et que les gravures françaises seraient réalisées par les ateliers de la Monnaie.

FEUILLETON DU Temps

LA MUSIQUE

Au théâtre du Châtelet : *Après-midi d'un faune*, ballet-pantomime en un tableau; chorégraphie de M. Maurice Ravel.

— *Daphnis et Chloé*, ballet en trois tableaux; chorégraphie de M. Fokine; musique de M. Maurice Ravel.

La saison du Châtelet nous a offert un spectacle fort curieux, où l'on voit apparaître, plus nettement qu'en aucun autre, certains défauts de l'esthétique des ballets russes. Vous savez que M. Nijinsky, non content d'être un danseur sans pareil, a voulu joindre à ce titre celui de chorégraphe, et qu'il s'est avisé pour ses débuts d'illustrer de pantomime et de danses la *Prélude à l'Après-midi d'un faune*, de M. Claude Debussy. On a pris soin de nous faire observer que c'était le *Prélude* de M. Debussy, et non pas l'*Après-midi d'un faune* de Stéphane Mallarmé, que M. Nijinsky avait porté à la scène. Prenons acte de cette observation. Mais si elle peut expliquer que l'action que les incidents de la pantomime ne rappellent que d'assez loin le sujet du poème de Mallarmé, elle ne saurait suffire à justifier une différence ou une opposition de caractère entre la pantomime et le poème. Car le *Prélude* de M. Debussy est en harmonie intime avec l'*Épilogue* de Stéphane Mallarmé; il y a une correspondance exacte et précise entre les accords et les lignes de l'un et les images et les cadences de l'autre. L'inspiration du musicien est profondément unie à celle du poète; leurs œuvres sont baignées de la même clarté et enveloppées de la même atmosphère. Il faut donc, pour que la représentation au théâtre de l'*Après-midi d'un faune* nous puisse satisfaire, que cette représentation s'accorde parfaitement avec la musique du *Prélude* et avec la poésie de l'*Épilogue*; qu'elle soit la musique et la poésie rendues visibles.

Est-ce là ce qui advient au Châtelet? Le rideau se lève : le décor consiste tout entier dans une toile de fond, à laquelle est appuyé une praticable, qui simule un talus ou un rocher. Toile de fond est d'ailleurs un mot tout à fait impropre; il faudrait dire toile d'avant-scène : les taches brunes, qui sont les premiers plans, et ne laisse entre eux et le rideau qu'une étroite bande, un espace sans profondeur. Du haut en bas, cette toile est de couleur sombre, noire et verdâtre, semée çà et là de grosses taches d'un jaune ou d'un orange éclatants. On ne sait d'abord ce que l'on voit; on ne distingue

point ce que le décorateur a voulu montrer; cela est informe, confus, bariolé, criard; cela ressemble à l'envers d'un tapis. Puis on distingue vaguement quelques contours, quelques taches et quelques ombres : cet envers de tapis figure la pente d'une colline, ou de vallons et de ravins; les taches oranges et jaunes sont des arbres. Aucune perspective : tout est au même plan; la pente de la colline est verticale, et les ravins et les vallons aussi. Aucune atmosphère : les arbres sont collés sur le fond comme des pains à cacheter multicolores. Pas de ciel au-dessus de la colline, qui monte, ainsi que le mur d'un cloître, jusqu'aux frises : c'est au pied de ce mur que la pantomime est représentée. L'action est simple. Au lever du rideau, le faune, sur le sommet du praticable, joue de la flûte. Des nymphes surviennent; il descend de son rocher, se mêle à leurs jeux et les veut saisir. Elles lui échappent; mais l'une d'elles en fuyant a laissé tomber une écharpe. Il la ramasse, la fait flotter dans l'air, la presse contre sa poitrine, puis remonte sur le rocher, et malgré l'écharpe sur le sol, s'étend lui-même, allongé d'elle, et baise l'étoffe légère ou survient un souvenir et une illusion. Le rideau tombe.

Si vous le voulez bien, nous écartons tout d'abord le grief d'indécence que l'on a fait à la pantomime de l'*Après-midi d'un faune*. Quelques personnes ont été saisies à ce propos d'un bizarre accès de pudeur; elles ont fait beaucoup de bruit pour peu de chose, ou pour rien. Le soir de la répétition générale, nul n'avait songé à voir rien de scandaleux dans le mouvement ou l'attitude qui le lendemain a soulevé chez certains spectateurs de la première une indignation imprévue. Où ces spectateurs avaient-ils l'esprit? Je ne sais; mais on ne peut empêcher, lorsqu'on songe à la quantité de plates et basses groiseries qui s'évalent tout le long de l'année dans les cafés-concerts et des théâtres de Paris, d'estimer qu'ils ont étrangement choisi l'occasion de manifester avec tant d'éclat en faveur de la vertu. Et quel aura été l'effet de leur clameur? D'attirer au Châtelet quelques personnes en désespoir de cause, à contempler un spectacle licencieux. Ces gens ont été d'ailleurs déçus. L'*Après-midi d'un faune* est un spectacle plus subtil, et les jeux du satyre et des nymphes sont innocents presque à l'excès; vous verrez pourquoi tout à l'heure. Il n'y a dans l'*Après-midi d'un faune* aucune offense contre la morale. N'y a-t-il aucune faute contre le goût et contre l'art? C'est une autre affaire; et c'est même la seule affaire.

Dans le décor, ou mieux devant le décor, que j'ai tenté de vous décrire avec fidélité, se déroule le tableau de pantomime et de chorégraphie qu'a composé M. Nijinsky. M. Nijinsky lui-même représente le Faune; il apparaît enroulé, des épaules jusqu'aux pieds, de la peau d'un animal, blanche et lisse avec de grandes taches brunes, qui, dans le mouvement de voir la toison de bouc dont on a coutume de voir les chèvre-pieds revêtus, mais le pelage d'un cheval pie. (Quelqu'un disait aussi : il s'est déguisé en petit veau.) Je ne suis pas sûr que les Russes n'aient pas ici confondu les satyres

avec les centaures; il n'importe d'ailleurs pas beaucoup; cette peau tachetée n'est pas un effet déplaisant, et son étroite enveloppe prête au danseur toute la sveltesse qu'il faut. Mais voici qui importe davantage. Le Faune se lève, tourne la tête, allonge une main, fait mouvoir un bras, se met en marche, descend de son rocher, vient se mettre au premier plan de la scène, et chacun de ses gestes, chacune de ses poses, est la reproduction précise, rigoureuse, minutieuse des poses qu'on voit aux figures de l'art grec primitif; non pas l'art de Phidias et du Parthénon, mais l'art du fronton d'Égine et des vases archaïques. Les poses des nymphes sont pareilles à celles du fronton d'Égine, et de la même pureté, même imitation acharnée des formes primitives du style hellénique; d'un bout à l'autre de la pantomime, du lever au baisser du rideau, on n'aperçoit pas une attitude qui ne paraisse détachée d'un bas-relief ou d'un lécythe. Et pour relater entre elles ces attitudes singulières, dont le caractère est la raideur anguleuse et presque géométrique des lignes, on a pris soin de rendre exactes les attitudes primitives de mouvements pareillement anguleux et raides : mouvements brusques, précipités, lancés subitement, subitement arrêtés, tantôt exécutés tout d'une pièce, tantôt décomposés en saccades successives. Décomposer est le mot propre : nymphes et faune « décomposent le mouvement », exactement comme dans l'exercice militaire; ils font penser à la fois à des gestes d'automate, et à un pas de parade de l'infanterie prussienne. Toute l'action se déroule d'ailleurs comme sur une frise ou sur un vase primitifs : les personnages ne montrent que leur profil, et vers quelque côté qu'ils marchent, dansent ou bien courent, ils ont infailliblement la tête tournée du côté opposé. (Il est même arrivé à deux nymphes, fuyant éperdument vers la coulisse, tandis qu'elles regardaient derrière leur dos, suivant la formule, de venir heurter de toute leur vitesse un portant, que naturellement elles n'avaient point vu.) Enfin le tableau qui nous est montré est tout en surface, et ne s'étend jamais en profondeur; les acteurs sont toujours sur un seul rang; et comme appliqués contre un décor. Tel est le spectacle de l'*Après-midi d'un faune*.

Je ne nie point du tout qu'il contienne de la nouveauté, et qu'il révèle une recherche poétique ingénieuse. Je ne nie pas non plus que M. Nijinsky, qui tient le principal rôle, soit un mime extrêmement habile et singulier. Il tire un parti extraordinaire des alternatives soudaines de geste et d'immobilité qui sont l'essence de son action chorégraphique; il a des manières animales de ne point bouger, de tourner la tête, de regarder d'un autre côté, d'être à la fois absent et attentif, comme un chat, qui sont de l'effet le plus étrange et le plus saisissant. Mais ces talents particuliers, qui ont leur prix, ne peuvent effacer les défauts d'ordre général qui sont de la pantomime de l'*Après-midi d'un faune*. Les défauts de la pantomime, ce sont les défauts de l'art; et l'art, dans l'art, est la recherche de la nouveauté, de l'originalité, de la nouveauté d'abord, il y a une erreur initiale, une contradiction originelle, à prendre pour principe d'une pantomime musicale, c'est-à-dire

de l'œuvre qui a pour moyen d'expression le mouvement des formes et des rythmes, une sorte de représentation de la figure humaine dont le caractère essentiel est de paraître figée dans une rigidité absolue. On a beau, pour animer ces figures; les faire passer avec une vélocité excessive d'une attitude à une autre, ou bien encore leur faire agiter frénetiquement les membres, puis faire le reste du corps, tête, torse, bras et mains, garder rigoureusement l'attitude première, elles ne parviennent à aucun vivant, mais seulement d'une agitation mécanique : on ne fait pas du mouvement avec de l'immobilité.

Autres défauts, et plus graves et plus criants encore : les désaccords frappants, extravagants, énormes qu'il y a du décor et de la pantomime de l'*Après-midi d'un faune* à la poésie de Mallarmé et à la musique de M. Claude Debussy. Désaccords de toute sorte : que vient faire, dans une poésie et une musique où l'interprétation de l'antiquité est si libre et si lointaine, cette ardeur de rendre exactes les attitudes primitives de mouvements pareillement anguleux et raides : mouvements brusques, précipités, lancés subitement, subitement arrêtés, tantôt exécutés tout d'une pièce, tantôt décomposés en saccades successives. Décomposer est le mot propre : nymphes et faune « décomposent le mouvement », exactement comme dans l'exercice militaire; ils font penser à la fois à des gestes d'automate, et à un pas de parade de l'infanterie prussienne. Toute l'action se déroule d'ailleurs comme sur une frise ou sur un vase primitifs : les personnages ne montrent que leur profil, et vers quelque côté qu'ils marchent, dansent ou bien courent, ils ont infailliblement la tête tournée du côté opposé. (Il est même arrivé à deux nymphes, fuyant éperdument vers la coulisse, tandis qu'elles regardaient derrière leur dos, suivant la formule, de venir heurter de toute leur vitesse un portant, que naturellement elles n'avaient point vu.) Enfin le tableau qui nous est montré est tout en surface, et ne s'étend jamais en profondeur; les acteurs sont toujours sur un seul rang; et comme appliqués contre un décor. Tel est le spectacle de l'*Après-midi d'un faune*.

Je ne nie point du tout qu'il contienne de la nouveauté, et qu'il révèle une recherche poétique ingénieuse. Je ne nie pas non plus que M. Nijinsky, qui tient le principal rôle, soit un mime extrêmement habile et singulier. Il tire un parti extraordinaire des alternatives soudaines de geste et d'immobilité qui sont l'essence de son action chorégraphique; il a des manières animales de ne point bouger, de tourner la tête, de regarder d'un autre côté, d'être à la fois absent et attentif, comme un chat, qui sont de l'effet le plus étrange et le plus saisissant. Mais ces talents particuliers, qui ont leur prix, ne peuvent effacer les défauts d'ordre général qui sont de la pantomime de l'*Après-midi d'un faune*. Les défauts de la pantomime, ce sont les défauts de l'art; et l'art, dans l'art, est la recherche de la nouveauté, de l'originalité, de la nouveauté d'abord, il y a une erreur initiale, une contradiction originelle, à prendre pour principe d'une pantomime musicale, c'est-à-dire

donc être inspirés pour leur spectacle chorégraphique.

Et si du moins ils les ont lus et entendus, ils n'en ont pas tenu compte comme ils auraient dû le faire. C'est là un défaut qui est habituel aux ballets russes, et que leurs qualités singulières suffisent à peine à racheter. Ces Russes n'ont nul souci, ou presque, de la musique, qui est leur essence, et le principe de tout, et sans quoi le spectacle russe n'existerait pas. Qu'on songe combien d'erreurs de ce genre ils ont commises : tantôt ils dansent le *Carnaval* de Schumann, qui n'est point fait pour être dansé; tantôt ils juxtaposent à l'*Invitation à la valse* une action qui n'a aucun rapport avec elle; tantôt ils dénaturent toute la signification de la *Scheherazade* de Rimsky-Korsakov; et nous montrent un massacre de négrophes dans un harem, où le musicien avait voulu évoquer le naufrage d'un vaisseau; aujourd'hui ils représentent, sous le nom de l'*Après-midi d'un faune*, une pantomime dont tous les éléments, décoratifs, plastiques et chorégraphiques, sont en contradiction absolue avec le caractère poétique et musical de leur sujet. Songez à ce que nous avons vu d'ailleurs, vous verrez combien leur sonnet occupés de mettre leurs pieds en accord avec la musique. Et vous verrez se déceler un autre défaut encore, plus grave et plus général : ils n'ont pas le sens de l'ensemble, de l'harmonie de toutes les parties d'une œuvre; et peu à peu ils le font perdre au public ordinaire de leurs représentations : presque personne n'a protesté contre les discordances de *Scheherazade* et de *Spectre de la Rose*, et personne ne proteste plus; il en sera de même pour l'*Après-midi d'un faune*.

Ce sens de l'ensemble, de l'harmonie, de l'accord, qui est une forme du sens de l'ordre, a été, aux grandes époques de la France, un des traits caractéristiques du goût français; nous l'avons conservé longtemps, et nous sommes demeurés presque seuls en Europe à le posséder. On ne peut trouver des exemples en d'autres arts que le théâtre et la musique; c'est ainsi qu'on peut peindre, la France est l'unique pays où l'on n'ait pas considéré comme des œuvres d'art les toiles des préraphaélites anglais, composées de fragments désaccordés et sans harmonie générale; l'unique pays qui n'ait jamais consenti à traiter en grand artiste le Suisse Becklin, peintre de tableaux criards et discordants, agités et déséquilibrés, objets de l'admiration enthousiaste de l'univers germanique-anglo-saxon et scandinave. Rappelez-vous la lettre retentissante où le Barbare Björnsterne Björnson, nous adressa l'Europe à la France, s'écriait : « Nous autres, Européens, nous voyons manuellement dans Becklin le plus grand génie de tous les modernes; vous, Français, vous ne le reconnaissez pas. La France n'est pas capable de comprendre Becklin, qui est le plus incapable d'intelligence. Elle refusait seulement d'admettre au nombre des maîtres un peintre élémentaire et primaire, complètement destiné de ce qui est la partie essentielle et supérieure de la peinture et de l'art : le sens de l'ordre, le sens de l'harmonie, le sens de l'ordre dans la couleur; et elle le refus